

PROVINCE DE QUÉBEC

37^e LÉGISLATURE

2^e SESSION

QUÉBEC, LE 25 MAI 2006

CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR

Québec, le 25 mai 2006

Aujourd'hui, à quinze heures six minutes, il a plu à l'honorable Administrateur du Québec de sanctionner le projet de loi suivant :

n^o 28 Loi modifiant la Loi sur l'équité salariale

La sanction royale est apposée sur ce projet de loi par l'honorable Administrateur du Québec.